

En 1346, le sire de Beaujeu tenait la terre d'Amplepuis en fief de Pierre, duc de Bourbonnais.

En 1356, Guichard de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, fut tué à la bataille de Poitiers ; le 12 décembre 1357, les habitants d'Amplepuis assistèrent en grand nombre à ses funérailles qui furent faites à Belleville.

Le 17 mars 1374, à Villefranche, Édouard, sire de Beaujeu, et Guillaume de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, son oncle acceptent et ratifient la sentence arbitrale prononcée par Marguerite de Poitiers, dame de Perreux et de Luzy, mère dudit Édouard, par laquelle elle déboute ledit Guillaume de toute prétention sur la seigneurie de Beaujeu et décide qu'il tiendra en fief du sire de Beaujeu ou de ses successeurs les châtelainies d'Amplepuis et de Chevagny et l'usufruit de la terre de Marcigny.

Les 5 et 6 mars 1375, au château de Montmelas, Édouard, sire de Beaujeu et Guillaume de Beaujeu, sire d'Amplepuis, son oncle, ce dernier fils de Guichard, jadis sire de Beaujeu, promettent de s'en rapporter à la décision arbitrale de Marguerite de Poitiers, dame de Perreux et Luzy, au sujet des prétentions que ledit Guillaume élevait sur la succession de Beaujeu, en vertu du testament de son père.

Le 7 mars 1375, Marguerite de Poitiers décide par sentence que son fils Édouard de Beaujeu consentira à ce que la terre d'Amplepuis soit assignée pour le douaire d'Agnès de Saint-Germain, femme de Guillaume de Beaujeu, son beau-frère, sire d'Amplepuis, quoique la moitié de cette terre ait été réunie à la baronnie de Beaujeu par Antoine, sire de Beaujeu.

Le 10 mai 1375, à Paris, dans la maison du duc de Bourbonnais, rue de la Harpe, dite Hôtel de Forez, Édouard,